



SNUipp Tarn
201 rue de Jarlard
81 000 ALBI
☎ :05 63 38 44 34
@ : snu81@snuipp.fr

Albi, le lundi 12 novembre 2012

à Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale du Tarn
3 rue du Général Giraud
81013 Albi Cedex 09

Monsieur le Directeur Académique,

Depuis 3 ans, les professeurs des écoles stagiaires (PES) de notre département ne perçoivent plus, contrairement aux PE2 avant eux, d'indemnités kilométriques ni d'indemnités de stage liés à leurs déplacement hors de leur école d'affectation pour se rendre sur leurs lieux de stage d'observation et de pratique accompagnée, sur leurs lieux de stage en responsabilité et à l'IUFM d'Albi pour les périodes de regroupement de formation. Ces indemnités, qui correspondent à des frais réellement engagés, sont un droit pour les fonctionnaires stagiaires (décret 2006-781 du 3 juillet 2006, circulaire 2006-175 du 9 novembre 2006), et leur non-versement conduit certains stagiaires dans des situations financières difficiles.

Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur ce problème depuis votre décision de ne plus verser ces indemnités. La légitimité de notre demande d'indemnisation de ces collègues a été confirmée par le Recteur qui, lors des 2 dernières audiences avec les représentantEs académiques du SNUipp-FSU les 4 juillet et 2 octobre 2012, a présenté la question des frais de déplacement pour les PES comme une priorité académique. Il a d'ailleurs réaffirmé cette priorité lors du CTA du 23 octobre.

Nous voudrions donc savoir comment vous comptez décliner au niveau de notre département cette position rectorale, tant en ce qui concerne les PES de la promotion 2012-2013, que pour les promotions précédentes, dont certains collègues vous ont déjà saisi sur ce problème par le biais de recours gracieux éventuellement suivis de recours contentieux.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez accepter, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour le SNUipp Tarn
Le co-secrétaire départemental, Thomas Verdier